

Introduction

« Il n'est pas de politique progressiste qui ne verrait ses dispositions les plus centrales interdites par les traités européens. » Frédéric Lordon¹

Ce livre est né d'une série de constats graves que nous sommes loin d'être les seuls à faire.

Le premier est que les États de l'Union Européenne (UE) n'ont désormais plus d'autre choix que de suivre « l'absurdité ultralibérale, qui, voulant « libérer l'individu » de tout carcan collectif, n'a réussi qu'à fabriquer un nain apeuré et transi, cherchant la sécurité dans la déification de l'argent et sa thésaurisation. »²

Le corollaire de ce constat, c'est celui, tout aussi évident, qu'il est impossible de produire une politique progressiste dans le cadre des traités de l'UE.

Mais disons que pour faire court, nous avons écrit ce livre car **nous pensons que l'Union européenne interdit de gérer trois urgences fondamentales** et à traiter sans délais, voire même qu'au contraire elle les aggrave.

-L'urgence environnementale, qui nécessiterait que l'on pense l'économie autrement qu'en termes de modèles libéraux ;

-L'urgence sociale, qui subit, avec l'UE, le même libéralisme*³ ;

-L'urgence migratoire, qui découle en grande partie de la première urgence et grève la deuxième, et qui alimente bien des discours irrationnels dans les sens les plus divers

Notre expérience⁴ nous a également menés à constater que l'individualisation de la société a

1 Frédéric LORDON, une stratégie européenne pour la gauche, in [La Pompe à Phynance](#), 6 novembre 2017. Pour toutes les références, voir la bibliographie en fin de ce livre.

2 Emmanuel TODD, [L'Illusion économique](#), p. 24.

3 Les astérisques renvoient au glossaire en fin de livre.

4 Didier Brissa est militant politique et formateur syndical. Il a de ce fait produit de nombreuses recherches sur l'histoire de la lutte syndicale dont on trouvera quelques éléments dans la bibliographie. Thierry Thomas est historien. Sa pratique de militant croise ses recherches laborieuses et les résultats de celles-ci qu'il partage sur son blog depuis une dizaine d'années.

contribué à la désaffection presque naturelle de la politique d'un grand nombre de nos concitoyennes et concitoyens.

Tragiquement, il semble que le cercle restreint des dirigeantes et dirigeants politiques soit parvenu à démotiver le plus grand nombre de la population. Les habitantes et habitants des États de l'UE sont devenus des « citoyens passifs », à qui on vend « L'Europe » comme un produit dont on évite de lire la composition des ingrédients -et de toute façon, cette notice de composition est illisible.

Dès lors, notre souhait est que ce livre aide le plus de personnes possible à comprendre ce que sont « les institutions », « les traités » et décider de ce qu'elles pourraient faire pour défendre leurs intérêts.

0.1. Un peu de vocabulaire -et même de grammaire

Le **Traité de Lisbonne**, écrit en 2007, est en réalité composé de deux parties. Le **Traité sur l'UE**⁵ et le **Traité sur le Fonctionnement de l'UE**⁶, ratifiés par les États membres en 2009, seront appelés (sauf exceptions) dans la suite de ce texte, ensemble « les Traités », séparément **TUE** et **TFUE**.

Nous évitons le plus possible, dans cet ouvrage, d'utiliser l'adjectif « européen » ou « européenne » pour faire référence à l'Union Européenne (en dehors des citations d'autres personnes).

Cet adjectif devrait être réservé à tout ce qui concerne l'*Europe-en-tant-que-continent*.

Comme le disent David Cayla et Coralie Delaume : « l'Union européenne [est une] entité économique-juridique qu'il est important de ne pas confondre avec l'Europe, notion géographique »⁷. Et, en effet, la Guyane française, quelques îles du Pacifique, de l'Atlantique et de l'Océan Indien, les Açores, Madère, les Canaries, la Guyane néerlandaise, font aussi partie de l'Union Européenne, sans compter quelques territoires faisant encore partie de l'Empire britannique.

Par ailleurs, **le continent européen connaît de nombreux systèmes d'associations.**

L'Espace Economique Européen (EEE), par exemple, regroupe bien plus de pays du continent européen que l'UE. Ni la Suisse, ni la Russie ne font cependant partie de l'EEE. Par contre ces derniers pays font partie du Conseil de l'Europe, dont ni le Vatican, ni le Kosovo ne sont membres.

5 Version consolidée en vigueur depuis le 1er décembre 2009 (Traité de Lisbonne).

6 Version consolidée en vigueur depuis le 1er décembre 2009 (Traité de Lisbonne), modifiée par la décision 2011/199/UE du Conseil Européen* du 25 mars 2011 (mécanisme de stabilité).

7 David CAYLA et Coralie DELAUME, 10 questions + 1 sur l'Union Européenne, p. 8.

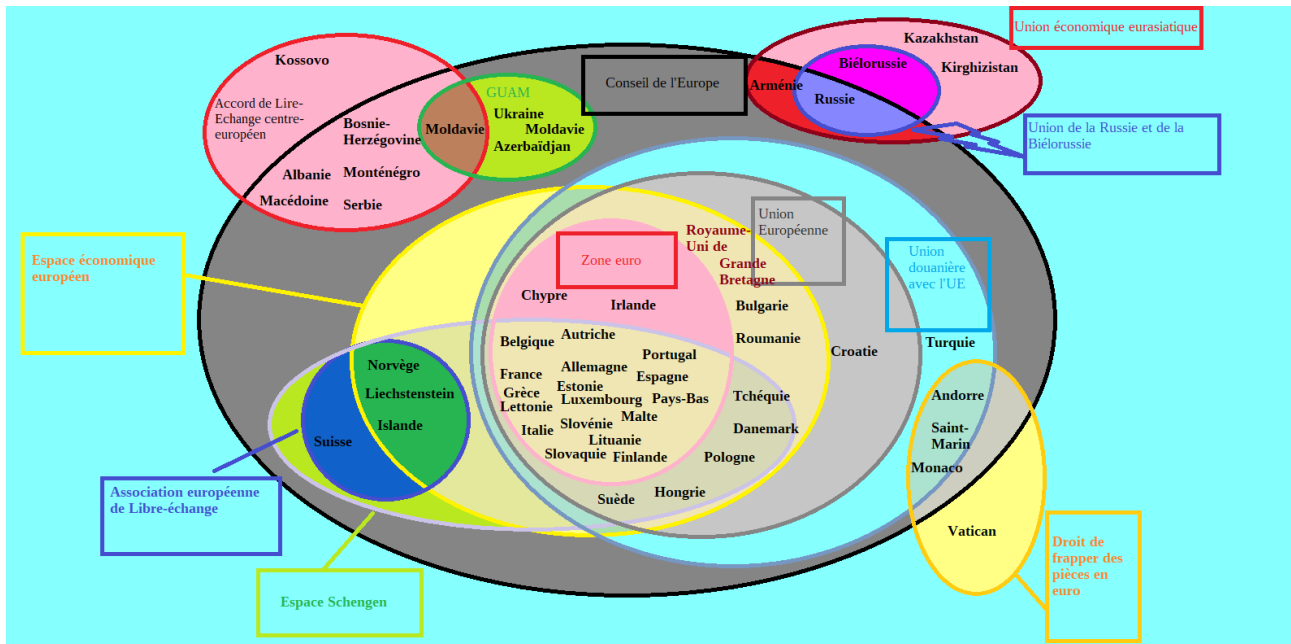


Tableau inspiré de sources Wikipedia⁸.

[Le Royaume-Uni de Grande-Bretagne est en brun, puisqu'il est en voie de quitter l'UE et peut-être même l'Union douanière avec l'UE]

L'adjectif « européen, européenne » n'a donc pas lieu d'être lié à l'« Union Européenne ». A ce jour, nous ne connaissons pas d'adjectif propre à l'UE. A l'époque de la CEE, on utilisait parfois le terme « communautaire », mais ce temps est passé. En conséquence, nous dirons toujours « Union Européenne » et pas « Europe ».

Pour d'autres raisons, nous n'utiliserons pas « libéralisme politique », mais « démocratie ». Ceci afin d'éviter la confusion entre libéralisme politique et libéralisme économique.

Chaque fois que le mot « libéralisme » apparaîtra dans ce livre, sans précision, il s'agira bien de capitalisme de libre-échange et d'économie de marché. Le mot libéralisme* est défini dans ce sens dans le glossaire. Comme on le sait, la Chine ou l'Inde aspirent au libéralisme et à l'économie de marché. Pourtant, ils sont loin de pouvoir servir de modèles démocratiques.

Par opposition au libéralisme, nous parlerons de progressisme. Nous y reviendrons dans le chapitre « Développement sur les valeurs ».

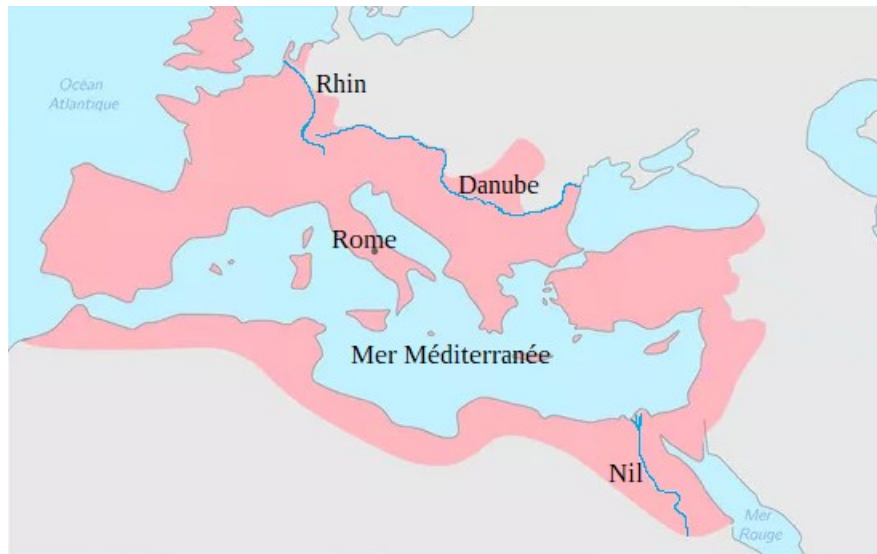
⁸ GUAM est l'Organisation pour la démocratie et le développement.

Enfin, nous tenons à rassurer nos lectrices et lecteurs : au cours de nos études sur le sujet, nous avons ramé, nous avons constamment utilisé sites et dictionnaires, nous devons revenir sur nos notes, réfléchir souvent quelques minutes pour nous assurer que nous n'étions pas à côté du terme exact. **Réfléchir n'est pas déshonorant**. L'extrême complexité des traités et de l'organisation de l'UE ne se retrouve, à notre connaissance, ni dans celle de l'Allemagne, ni dans celle des USA, ni même dans celle de la Belgique.

Nous avons également décidé d'adopter une **grammaire modernisée** et adaptée aux légitimes leçons du féminisme, par l'utilisation de l'accord de proximité. Nous tâcherons aussi, tant que faire se peut, de préciser féminin et masculin de chaque terme qui le nécessite -ou d'utiliser un terme neutre quand il existe.

L'Europe ? Mais quelle Europe ?

L'empire romain ne tournait pas autour du Continent, mais de la Mer Méditerranée, étalée sur trois continents ; les Romains avaient alors pour objectif de maintenir une paix la plus étendue possible autour de Rome, puis de l'Italie.



(carte de l'Empire Romain à son maximum, à la mort de Trajan, vers 100AD)

Charlemagne ne cherchait pas à unir un marché, mais à soumettre un territoire sous une seule foi, en tout cas une seule couronne. Impossible de savoir ce qui le motivait -chrétienté, soif de pouvoir, désir de transmettre-, mais ce qui est certain, c'est qu'il s'agissait du rêve d'un homme, et non de celui d'un peuple.

L'Europe était peut-être le rêve de Napoléon I^{er}, mais à nouveau le rêve d'un seul homme, et surtout un rêve de puissance.

Plus près de nous, il y eut une tentative de monnaie commune sous l'égide de « L'Union Latine »⁹. Puis, le projet de confédération de Coudenhove-Kalergi, qui séduisit Charles de Gaulle¹⁰. Aucune de ces idées ne dépassait réellement les cercles de quelques têtes pensantes

⁹ Une expérience commencée sous Napoléon III, incluant la France, la Belgique, l'Autriche et l'Italie, puis d'autres pays, et finalement échouée après plus de cinquante ans en 1927.

¹⁰ Bernard CASSEN, Une Europe de moins en moins européenne, in *Le Monde Diplomatique*, janvier 2003, p. 8. Il semble qu'on ait aussi oublié le projet d'Aristide Briand, qui fut cependant enterré par la montée de la crise

ou à la rigueur d'une poignée de politiciens.

Mais à partir de quand ce rêve s'est-il concrétisé dans ce qui est devenu l'Union européenne ? « L'Europe »...

L'Europe...

L'Europe, mais enfin, Monsieur... « L'Europe ! »

L'Europe, c'est le désir des peuples de ce petit continent de résoudre tous les conflits qui les ont accablés depuis la fin de l'Empire Romain ! N'est-ce pas simplement cela ? Si en plus cela permet à certaines ou certains de s'enrichir... Et puis, par effet de ruissellement*, un peu tout le monde, bien sûr...

Car, naturellement, le Marché Unique -la paix par le commerce- c'était LA solution à cet état de guerre quasi-permanent entre la France et l'Allemagne. la France et la Grande-Bretagne. la Grande-Bretagne et l'Espagne ou les Pays-Bas... La Russie et...

Ah, non, non, pas la Russie, on ne parle pas de la Russie... Sujet tabou... La Russie, on ne peut pas... La Russie, non. On ne fait pas la paix avec la Russie¹¹.

Oui, mais alors, le projet de paix en Europe ? Un projet de paix en Europe, sans la Russie ?

économique et des régimes autoritaires.

11 Sont surtout critiquées les attitudes du Kremlin vis-à-vis de ses plus proches voisins, comme la Géorgie ou l'Ukraine, la main-mise du pouvoir sur le jeu des partis politiques et les morts plus que suspectes de journalistes et de membres de l'opposition politique. Voilà pourquoi la Russie est systématiquement médiatisée comme un adversaire alors qu'elle est manifestement l'un des pays les plus anciens d'Europe, qu'elle est le plus peuplé du continent et qu'elle possède à elle seule un potentiel économique et d'équilibre (ou de déséquilibre) environnemental inégalé en Europe -tout cela à condition qu'on la prenne au sérieux. Mais c'est impossible car, malgré le mantra selon lequel « le libéralisme économique encourage la démocratie » (ben tiens), on en prive l'occasion à la Russie. Des faits graves ont lieu en Russie; certains sont attribués au gouvernement russe, mais est-ce qu'ils sont bien la cause de leur retrait du cercle atlantique, ou bien ne seraient-ils pas les symptômes de ce rejet ? Est-ce parce qu'une alliance avec la Russie remettrait en question celle qui nous lie aux USA ? Ne serait-ce pas plutôt parce qu'une identité -en l'occurrence « européenne »- a besoin d'un ennemi pour se construire ? Écouter à cet égard l'interview d'Arnaud DUBIEN par Pascal Boniface sur la chaîne de ce dernier : <<https://www.youtube.com/watch?v=7PlXsfCfxLw>>, 8 novembre 2018.

Paradoxe, mais admettons un instant que le problème russe n'existe pas. L'UE a-t-elle été l'instrument qui nous a évité la guerre depuis 1945 ?

L'UE n'est pas née en 1945. On pourrait se dire que les États qui furent en guerre entre 1939 et 1945, et qui incluent la Russie, le Japon et les USA, ont peut-être évité la guerre pour d'autres raisons que l'existence d'une organisation économique. Peut-être l'ONU y est-elle pour quelque chose ? En tout cas, cette option est a priori plus crédible que l'UE, puisque les cinq membres du Conseil de Sécurité ne se firent pas la guerre ces 75 dernières années (et en fait depuis bien plus longtemps, il faut le reconnaître).

Par ailleurs, même si nous ne sommes pas en guerre, on peut se demander quel est le rôle de l'UE dans le déséquilibre de la situation ukrainienne. On peut aussi se demander quel fut son rôle dans le démantèlement yougoslave et dans les guerres qui ont miné cet ancien pays.

Nous aurons l'occasion de voir que la politique étrangère de l'UE est complètement soumise à celle de l'OTAN. Or, les États membres de l'UE et de l'OTAN ont participé à de nombreuses guerres en dehors des frontières de l'UE. L'Afrique et le Moyen-Orient connaissent de nombreuses situations de guerre dont ces pays sont co-responsables.

La plupart des États-membres de l'UE (tous sans doute) participent à l'exploitation de nombreux pays extérieurs, le plus souvent via des grandes entreprises dont ils s'enorgueillissent de l'existence. Socialement comme environnementalement, ces situations sont intolérables. Nous verrons plus loin que l'UE, loin d'y remédier, participe à cette spoliation et à cette spirale infernale.

Mais il y a plus, et ce n'est pas moins grave.

Au cours de ces dernières années, de nombreux discours des gouvernements allemands, français, néerlandais, belges, autrichiens, etc., vis-à-vis des pays qui sont en plus grandes difficultés économiques sont carrément agressifs, malveillants et insultants.

L'UE, via la Troïka*, a imposé notamment à la Grèce un régime qui a réduit le niveau de vie de sa population de telle sorte qu'on la croirait sortie d'une guerre. Ce pays s'est retrouvé stigmatisé comme s'il avait agi de manière criminelle. Sa souveraineté a été écrasée et humiliée. Ses choix démocratiques ont été moqués et récusés. De nombreux dirigeants et dirigeantes politiques grecques ont évoqué des pressions et même des faits de chantage à leur égard.

Or, la Troïka est le nom officieux du groupe composé par la Commission Européenne*, la Banque Centrale Européenne* et le Fonds Monétaire International (FMI)¹². Officieux, car ce groupe n'a aucune existence juridique et ne devrait pas être un lieu de décision, puisqu'il n'a pas été désigné démocratiquement. Comment en est-on arrivé à déléguer un tel pouvoir à un « bidule » de ce genre ?

Que dire encore de l'attitude des équipes de négociation vis-à-vis du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord ? Quelles que soient les motivations des « Brexiters », comment en est-on arrivé à considérer de cette manière un pays ami ? Ou faut-il comprendre qu'il n'existe pas réellement de « pays ami » ?

Est-ce que l'Union Européenne, par son obsession du libéralisme*, n'est pas au moins co-responsable, sinon totalement responsable de la recrudescence des mouvements d'extrême-droite dans la plupart de ses pays membres ? L'UE accomplit-elle ses promesses en terme de taux d'emploi* et de taux de pauvreté* ? Est-ce que le marché unique est plus important que le bien-être des habitantes et habitants de l'UE ? Que l'environnement ?

Et puis, tout de même, quel est l'avenir de la démocratie face aux structures de l'Union Européenne et aux évolutions des modes de gouvernements nationaux de ses pays membres ? Est-ce que les décisions des populations ne sont pas méprisées et niées

12 Le FMI est une organisation internationale basée à Washington. Elle est composée de 189 membres actuellement, tous des États qui y participent non pas à égalité mais à concurrence de leurs contributions. L'objectif officiel du FMI est de contribuer à la stabilité financière de l'économie mondiale. Dans les faits, elle soutient l'organisation de prêts (via notamment la Banque Mondiale) aux États en difficulté sous condition de réformes qui, le plus souvent, mènent à une libéralisation de leur fonctionnement. Idéologiquement, le FMI participe donc de la mise en concurrence des marchés locaux avec les entreprises internationales.

lorsqu'elles ne prennent pas le « juste » chemin du grand marché économique ? Et est-ce que la réponse de l'UE aux votes négatifs des Etats-membres n'alimente pas la montée de l'extrême-droite ?

Malheureusement, les réponses à toutes ces questions sont sans ambiguïtés.

Aujourd'hui, l'Union Européenne marque le pas. Et ce n'est pas grâce à nous, ni la faute à la sciatique de Jean-Claude Juncker¹³. L'Union Européenne ne convainc plus les populations qui s'acharnent à « mal voter ». A voter tellement mal que cela en devient inquiétant.

Inquiétant pas tellement pour les libéraux (après tout, ils ont ce qu'ils voulaient : leur marché unique), mais surtout pour celles et ceux qui défendent la démocratie.

Parce que, nous le montrerons, l'Union Européenne est manifestement un instrument de lutte contre la démocratie¹⁴. De lutte à mort contre les progrès sociaux et démocratiques réalisés par les populations depuis la fin du XVIII^e Siècle jusqu'au lendemain de la II^e Guerre Mondiale¹⁵.

Cependant, l'objectif de ce livre ne sera pas de revenir sur toute l'histoire de l'UE. Pour cela, nous vous renvoyons aux livres de Bruno Poncelet¹⁶, d'Angelo Basile¹⁷, de John Stiglitz¹⁸, et de Laurent Chikhoun¹⁹ (dans l'ordre, du plus critique au plus positif).

13 Coralie Delaume met cette pause en grande partie sur l'affaiblissement du gouvernement allemand. Selon elle, malgré les grands discours d'Emmanuel Macron, il n'y a plus de moteur suffisant qui permettrait de faire avancer l'Union Européenne vers « plus d'Europe » du fait de la désillusion de l'électorat allemand. Coralie DELAUME, Le couple franco-allemand n'existe pas. Comment l'Europe est devenue allemande et pourquoi ça ne durera pas, Michalon, Paris, 2018. Le fait n'est pas sans lien, mais nous pensons de notre côté que Coralie Delaume fait trop l'impasse sur les décisions populaires des autres pays de l'UE, lesquelles décisions sont évidemment tributaires des précédentes décisions des élites pas seulement françaises et allemandes, mais également italiennes, espagnoles, du Bénélux, etc.

14 Coralie DELAUME, op. cit., p. 68 : « Si la « révolte des élites » en était arrivée à un point tel que ces dernières sont prêtes à tout, en particulier en Europe, pour confisquer toute souveraineté et abroger la démocratie ? »

15 Voir l'annexe 3 sur les progrès sociaux.

16 Bruno PONCELET, Europe : Biographie non autorisée. De la « paix américaine » à la « civilisation poubelle », Aden, Bruxelles, 2014.

17 Angelo BASILE, La Métamorphose de l'euro. Sommes-nous arrivés à la fin d'un monde ?, Le Cerisier, Cuesmes, 2016.

18 Joseph STIGLITZ, L'Euro. Comment la monnaie unique menace l'avenir de l'Europe, Les Liens qui Libèrent, Paris, 2016.

19 Laurent CHIKHOUN, Le Couple franco-allemand et le Royaume-Uni. Une histoire d'Europe(s), Paris,

Non, dans ce livre, nous chercherons à vous montrer ce qu'est l'Union Européenne aujourd'hui, quel est son projet pour ses populations et pourquoi nous devons exiger de la réformer totalement et, à défaut d'y parvenir, la quitter -rapidement. Mais nous ne nous contentons pas de cela : nous proposons un programme de négociations et, en cas d'échec de celles-ci, un programme de sortie.

Le pire des crimes

Des voix voudront sans doute s'élever dès l'amorce de cette discussion pour rappeler l'importance vitale de l'appartenance de la Belgique (ou de n'importe quel autre pays) **à l'Union Européenne**. De ces voix, nous solliciterons un peu de patience. Nous leur demanderons de bien vouloir nous laisser développer nos arguments, afin qu'elles réagissent aux faits et analyses que nous leur aurons exposés et décident si réellement cette question ne doit pas être posée.

Que les partisans inconditionnels de l'Union Européenne entendent les arguments de ce qu'ils considèrent peut-être comme le pire des crimes ou la plus tragique des aventures vécues par un pays, si d'aventure il devait se résoudre à sortir des Traités par le biais de l'article 50 du TUE²⁰. Cet article prévoit en effet la décision d'un État membre de l'Union de dénoncer les Traités et fut récemment mis en branle par le Royaume-Uni de Grande-Bretagne suite à un référendum populaire. Un référendum peut-être mal inspiré par des arguments manipulés²¹, mais répondant par ailleurs à toutes les exigences démocratiques. Et avant d'utiliser d'autres superlatifs ou des expressions malheureuses, nous leur demanderons de respecter les principes élémentaires de l'argumentation : ce n'est qu'à la fin de ce livre qu'elles seront fixées sur nos intentions.

L'Harmattan, 2018.

20 Ou par tout autre moyen.

21 Cette décision populaire n'est généralement pas contestée par les élites britanniques, ce qui est pratiquement une première dans l'histoire des institutions européennes, mais elle est souvent qualifiée comme « de droite », « populiste », « d'extrême-droite », pour n'évoquer que les expressions les moins désobligeantes. Le fait que les classes populaires aient massivement voté pour le Brexit devraient nous faire réfléchir un peu plus que cela. Surtout que **nous verrons que l'extrême-droite, loin d'être dans les faits europhobe, se complait dans le carcan de l'UE.**

Le sujet de ce livre

Nous ne parlerons pas ici des scandales liés à telle ou telle personnalité liée à la Commission européenne*, ni du couple franco-allemand, réel ou supposé²². Nous n'avons pas l'intention de nous concentrer sur des circonstances interchangeables, des changements de gouvernements, des crises, des discours ou des déclarations d'intentions²³.

Il s'agit de traiter des structures dans lesquelles les États-membres de l'UE naviguent. Nous nous poserons la question de **la compatibilité de l'UE avec la démocratie et le progrès social**, mais aussi avec la nécessité pour les populations de prendre des décisions sur les questions essentielles, telles que **l'environnement, les migrations, l'organisation de la distribution, la maîtrise de l'énergie, les soins de santé, l'enseignement, les pensions, l'emploi ou l'agriculture**, par exemple.

Cependant, nous n'approfondirons pas toutes ces questions ici. Notre souci est que des décisions les concernant doivent être prises démocratiquement, et que l'UE ne le permet pas.

Nous nous concentrons sur les Traités, et non sur les Protocoles*, Recommandations*, Règlements*, etc. : nous nous attaquons au cadre -c'est-à-dire aux structures fondamentales-, plutôt qu'aux législations qui en dépendent, et le moins possible aux hommes et femmes qui prétendent commander l'ensemble, puisque ces personnes se succèdent.

« Puisqu'une union démocratique et solidaire des peuples d'Europe n'existe pas dans le cadre de l'UE, c'est ce cadre, qui fait obstacle » Raoul-Marc Jennar²⁴

22 Pour un rapide (vraiment très rapide) tour d'horizon : Laurent CHIKHOUN, Le couple franco-allemand et le Royaume-Uni : une histoire d'Europe(s), L'Harmattan, Paris 2018 ; pour une remise en question sérieuse : Coralie DELAUME, Le coupe franco-allemand n'existe pas, op. cit.

23 Nous faisons une exception dans la 2^e partie, consacrée aux « intentions » sociales des dirigeantes et dirigeants de l'UE.

24 Raoul-Marc JENNAR, Les yeux qui s'ouvrent: non, une « autre Europe » n'est pas possible, in [jennar.fr](http://www.jennar.fr), 11 mai 2015. <<http://www.jennar.fr/2015/05/11/les-yeux-qui-souvrent-non-une-autre-europe-nest-pas-possible/>>. Cette phrase est d'autant plus précieuse qu'elle émane d'un militant généreux de longue date qui, jusqu'il y a peu, estimait encore qu'il fallait se battre à l'intérieur du cadre.

Nous ne prétendons pas à l'originalité, même en Belgique, sur l'ensemble de nos critiques. Nous renvoyons lectrice et lecteur vers les livres d'Angelo Basile, Une vie après l'euro et de Bruno Poncelet, Europe : une biographie non-autorisée, à divers articles du blog de Raoul-Marc Jennar ou la revue Ensemble ! du Collectif Solidarité Contre les Exclusions, pour ne prendre que quelques exemples.

En effet, nous ne voulons pas laisser les lectrices et lecteurs face au vide d'une critique justifiée mais destructrice. Nous comptons bien aller au-delà de nos propres critiques et proposer un véritable projet de programme. Un projet évidemment amendable et discutable, puisque nous revendiquons la nécessité de la démocratie comme point de départ.

Les Traités et la démocratie

L'adhésion aux Traités a été faite par des gouvernements issus d'élections²⁵. Mais, justement, tout Traité signé par un gouvernement peut être dénoncé par un autre gouvernement. **Aucun Traité ne possède une vie illimitée.** Or, lorsqu'un Traité, quel qu'il soit, ne correspond pas ou plus aux exigences démocratiquement exprimées par une population, il devrait pouvoir être remis en question. **En conséquence, lorsqu'un Traité contient dans ses pages tous les éléments pour décourager sa propre abolition ou sa propre réforme, il possède un caractère abusif et tyrannique.** Une génération de gouvernements ne peut imposer à leurs successeurs un fonctionnement éternel. L'article 48, qui pose les bases d'une réforme des Traités, est tellement exigeant qu'il semble affirmer que ces Traités sont parfaits et inamovibles. Quelle prétention !

Il y a plus : grâce au Brexit, nous avons appris que **la procédure de sortie des Traités de Lisbonne est lourde et contraignante.** Les négociations qui ont suivi le référendum du 23 juin 2016 ont commencé avec la déclaration du gouvernement britannique de mettre en œuvre l'article 50 du TUE, le 29 mars 2017. Depuis lors, les relations entre les autorités de l'UE et le gouvernement britannique ont soufflé le chaud et surtout le froid.

25 C'est un argument fréquent dans la bouche des élites : Coralie DELAUME, op. cit., p. 68.

Nous ne voulons pas juger ici des responsabilités des politiques britanniques, puisque la démocratie fonctionne bien mieux dans le vieil empire que dans nombre d'États membres. Le Brexit en dit long sur l'ambiguïté savante des relations britanniques avec le continent : **nous regrettons avant tout l'attitude des élites de l'UE, prêtes à faire payer très cher à ce peuple que l'on disait encore ami il y a peu sa décision librement prise et assumée.**

La crise de l'Union Européenne et la pertinence de ce livre

Alors, évidemment, peut-être que certaines personnes progressistes se réjouiront de la sortie d'un pays notoirement atlantiste, néolibéral. On évitera de leur rappeler qu'elles semblent préférer le départ d'un pays à la tradition démocrate solide plutôt que celui d'États qui semblent plus attirer par l'extrême-droite. Ce serait un coup bas.

Nous pensons que ce livre est d'autant plus pertinent. Parmi « ceux qui restent », plusieurs pays connaissent des situations potentielles d'éclatement (la Belgique et l'Espagne). D'autres ont vu se développer des mouvements et partis très eurocritiques. L'Italie en est l'exemple le plus frappant. Mais ni le Danemark, ni la Suède ne veulent entrer dans la zone euro en dépit du fait qu'il en remplissent les conditions. En Finlande, on s'interroge sérieusement sur une sortie²⁶. Des prises de conscience positives existent donc. Malheureusement, il y a aussi des mouvements très sombres qui font leur lit dans les pays de l'UE. On parle souvent de la Hongrie et de la Pologne, mais la République Tchèque, la Slovaquie, la Slovénie, l'Autriche ne sont pas en reste. L'Allemagne et l'Espagne, que l'on aurait pu croire vaccinées, viennent de donner des voix conséquentes à un parti ouvertement d'extrême-droite. Quant à l'Italie, que dire d'autre sinon notre consternation devant les nostalgiques références aux faisceaux mussoliniens ?

Or, tous ces mouvements autoritaires et intolérants ne veulent pas d'une évolution positive de l'UE, ni même d'une remise en question réelle de l'UE. Nous aurons l'occasion d'y revenir : **l'UE est le nid parfait des régimes adémocrates qui s'y développent.** Nous

²⁶ Coralie DELAUME, Sortie de l'euro : le débat dont on peut parler sereinement... en Finlande, in [Figarovox](#), 4 mai 2016.

craignons en effet que les structures de plus en plus verticales de l'UE n'encouragent en réalité le développement d'une Europe autoritaire.

« All I know is that Europe has become an obsession to you »

« The Element of Crime » (Lars Von Trier)

Coincés dans la carcasse de métal, les sous-marinières savent qu'ils ne peuvent sortir que si le sous-marin fait surface. Mais seul le commandant de bord sait quand cela se produira. Lui seul, aussi, sait où se dirige l'appareil. Selon toute probabilité, lui-même suit des ordres et ne sait même pas exactement comment fonctionne le moteur de l'engin qu'il dirige. Chaque sous-marinière, à son poste, veille à sa tâche. Aucune indiscipline n'est tolérée. Lorsque le poste de commandement ordonne le silence complet, il n'est pas question de désobéir. En surface, les sonars sont à l'affût du moindre tremblement.

Toute métaphore a ses limites. Suffirait-il de faire surface ? De se mutiner et de changer le commandant de bord ?... Mais nous ne sommes pas les héros de « Das Boot », ce film de guerre allemand absolument captivant.

Pourtant, nous sommes quelque part ces sous-marinières. Nous sommes coincés par ces structures apparemment indépassables que sont les parois du sous-marin -dans notre métaphore, ces parois sont les articles des Traités, dont la dernière mouture est celle de Lisbonne.

Dans une unité politique telle que l'UE ou la Belgique, **les structures ne sont jamais neutres**. Elles ne permettent jamais à toutes et tous de s'exprimer sur un plan d'égalité. Qu'est-ce que cela signifie ? Nous prendrons ici quelques exemples très parlants dans leur radicalité.

Dans la Grèce Antique, **Athènes** est connue pour être la mère de toutes les démocraties. Pourtant, ni les femmes, ni les étrangers, encore moins les étrangères, ni les enfants,

n'avaient le droit d'intervenir dans le débat politique.

En **septembre 1792**, la **Convention française** a décidé que, désormais, il n'était plus possible qu'un roi dirige le pays, que ce soit de droit divin ou sous une Constitution*²⁷. Les structures interdisaient donc que l'on imagine un roi sur un trône en France. Quelques mois plus tard, la Constitution de l'an II attribuait la citoyenneté à tout adulte établi en France depuis un an pourvu qu'il y vive de son travail ou qu'il ait épousé une française, ou alors qu'il s'occupe d'un vieillard ou adopte un enfant !

En **octobre 1917**, un immense pays -la Russie- a rejeté la propriété privée dans les structures secondaires et consacré la main-mise de l'État sur l'ensemble de la production. Les structures soviétiques soumettaient la propriété aux plans élaborés par l'État. Cette situation a perduré 70 ans.

En **1776**, en Amérique du Nord, treize colonies britanniques se sont rassemblées pour décider qu'elles excluaient de leur corps politique toute personne qui voudrait que le souverain du Royaume-Uni soit également le leur. Par la même occasion, ils consacraient un ordre basé sur l'esclavage d'un grand nombre d'individus arrachés à leurs terres ancestrales et l'exclusivité des droits civils aux hommes blancs originaires d'Europe, sans considération pour les habitantes et les habitants premiers du continent. Et donc, ni le souverain britannique, ni les esclaves, ni les nations amérindiennes ne pouvaient prétendre au moindre droit citoyen dans les nouveaux États-Unis d'Amérique.

On voit donc que **les structures déterminent profondément les possibilités politiques des populations**. Elles sont littéralement empêchées de faire des choix qui iraient contre ces structures, ... à moins de les renverser (au prix d'une révolution ou d'une guerre).

Dans l'UE, ces structures sont cimentées dans les Traités (TUE et TFUE). Derrière se trouvent les annexes aux Traités, mais aussi les Protocoles*, Directives*, Règlements*, Avis*, Recommandations* ainsi que les sanctions de la Cour de Justice de l'Union

²⁷ Une monarchie peut être droit divin -comme en France jusqu'en 1791- ou constitutionnelle -comme en Belgique depuis 1831.

Européenne.

Nous nous tiendrons ici à l'exposé de faits et d'écrits. Quand nous dépasserons les Traités, nous nous pencherons quelquefois vers les discours, les actes et les proclamations d'intentions sans avoir besoin d'un quelconque complot dont l'existence nous semble superflue. Certes, les complots existent, mais les fondatrices et fondateurs des structures de l'UE se sont toujours avancés en terrain découvert, se pavanant devant la complexité de cette construction. L'UE est une structure tellement insaisissable qu'aucun citoyen, aucune fonctionnaire, aucun juge, aucune députée ne peut en comprendre l'ensemble, pas plus que le sous-marinier dans son sous-marin atomique. Ils se contentent chacun de faire son boulot, de remplir sa tâche. C'est aux ingénieurs et au commandant qu'il revient ensuite de saisir l'ensemble -en tablant sur la confiance et l'ignorance de leurs subordonnés.

Trois parties

La **première partie** portera sur le cœur même de notre enquête et sur l'analyse d'un certain nombre d'éléments des Traités de l'UE. En outre, nous tâcherons de montrer que l'UE contribue à détruire la démocratie et les structures sociales existantes en Belgique et dans d'autres pays de l'UE. Nous montrerons aussi qu'il existe une vraie légitimité à la critique de ces institutions, sans crainte des accusations d'extrême-droite qui y répondent souvent.

La **deuxième partie** se penchera sur les intentions des États et de la Commission Européenne* quant aux politiques sociales dans l'UE, à travers les publications et événements que la Commission Européenne* a produits en 2017, avec en point d'orgue le Sommet Social de Göteborg. Cette partie est, en quelque sorte, le décodage du discours du commandant de bord, qui promet aux sous-marinières une étape dans chaque port des Caraïbes -mais les Caraïbes ne sont pas sur le plan de route.

La **troisième partie** propose une sortie de secours à ceux qui veulent vraiment sauver une forme d'union entre États -européens ou non : une série de mesures qu'il serait indispensable

d'adopter si l'on voulait vraiment rester dans une « Union Européenne », mais différente, démocrate et humaine. Ce sera également l'occasion de découvrir d'autres aspects des structures de l'UE. En un sens, il s'agit ici de propositions pour rendre la vie des sous-marinières meilleure. Et en cas de refus, le sous-marin refera surface -quitte à ce que le commandant de bord soit destitué. En cas d'impossibilité de réforme, l'UE doit disparaître, tout simplement.

Comment ça, une mutinerie ? Attendez donc de lire.



« **L'euro n'est qu'une expérience vieille de dix-sept ans, piètrement conçue, et agencée pour ne pas fonctionner.** » (J. Stiglitz, L'euro, Comment la monnaie unique menace l'avenir de l'Europe, Les Liens qui libèrent, 2016, p. 336)

« **Le premier devoir d'un bâtisseur de l'Europe consiste à respecter les peuples, dont la mobilisation de 2005 a bien montré qu'ils pouvaient s'intéresser au sujet et en débattre.** » (O. Berruyer, Les faits sont têtus, Les Arènes, 2013, p. 275)